



Wallonie

Geer

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Emmanuel Pirlot demeurant Rue d'Omal(HOL) 1 à 4250 Hollogne-sur-Geer.

Le terrain concerné est situé Rue d'Omal, 1 à 4250 Hollogne-sur-Geer et cadastré division 3, section B n°256G.

Le projet est de type : Transformation d'une partie du corps de logis et d'une ancienne écurie en un logement, et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogation au plan de secteur

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Geer, Service Urbanisme, Rue de la Fontaine(GR) 1, 4250 Geer :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 ;
- Le lundi jusqu'à 20 heures (sur rendez-vous pris 24h à l'avance) ;
- Le samedi 16/11/2019 de 8h à 10h

L'enquête publique est ouverte le 05 novembre 2019 et clôturée le 19 novembre 2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Geer, Rue de la Fontaine(GR) 1 à 4250 Geer ;
- par télécopie au numéro 019/58.70.79
- par courrier électronique à l'adresse suivante : lydwine.deghaye@geer.be
- remises à Mme Deghaye dont le bureau se trouve 1 rue de la Fontaine 4250 Geer

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Pirlot

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Deghaye ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 19 novembre à 10h à l'Administration Communale, service urbanisme.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Mme DEGHAYE Lydwine dont le bureau se trouve 1 rue de la Fontaine 1 à Geer

GEER, le 31/10/2019

Par le Collège,

La Directrice générale,
Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre,
Sé) D. SERVAIS